



STADE PIERRE LAFOND  
1 RUE DE BUDDENSTEDT  
14120 MONDEVILLE  
TEL/FAX : 02.31.84.45.31  
E-MAIL : [USOMATHLE@WANADOO.FR](mailto:USOMATHLE@WANADOO.FR)  
SITE : [HTTP://WWW.MONDEVILLE-ATHLE.COM](http://www.mondeville-athle.com)

## STAGE CLUB A GUERET (CREUSE)

### VILLE ORGANISATRICE DES FRANCES EPREUVES COMBINÉES 2009

CHER(E) ATHLÈTE,

COMME CHAQUE ANNÉE, LE CLUB DE L' USO MONDEVILLE ATHLETISME ORGANISE UN STAGE DE PRÉPARATION AUX INTERCLUBS.

DURÉE DU STAGE : DU SAMEDI 10 AVRIL POUR LE DINER AU SAMEDI 17 AVRIL 2010 APRÈS LE PETIT-DÉJEUNER

HÉBERGEMENT : CENTRE SPORTIF À 550 M D'ALTITUDE, ENTOURÉ DE FORÊTS ET DE VERDURE (PARC BOISÉ DE 5 HA), MAIS PROCHE DU CENTRE VILLE. CHAMBRES DE 2 À 4 LITS. DOUCHES ET WC AUX ÉTAGES (SAUF SUR 1 ÉTAGE DONT LES CHAMBRES POSSÈDENT UNE DOUCHE COMMUNE À DEUX CHAMBRES). DANS LE CENTRE : SALLE DE RÉUNION AVEC TV, MAGNÉTOSCOPE, PAPERBOARD... GRANDE SALLE AVEC TV, BABYFOOT, BILLARD ET PINGPONG. SALLE DE MUSCULATION SUR PLAGE (SANS SUPPLÉMENT). SALLE D'ACTIVITÉ (PARQUET) ET SALLE DE COURS SUR DEMANDE. SAUNA (EN SUP).

#### ENTRAÎNEMENT :

- PISTE 6 COULOIRS EN TARTAN DE 400M
  - 1 AIRE DE SAUT À LA PERCHE DOUBLE ENTRÉE AUX NORMES COMPÉTITION
  - 2 SAUTOIRS EN HAUTEUR AUX NORMES COMPÉTITIONS
  - 2 SAUTOIRS EN LONGUEUR ET TRIPLE SAUT
  - 1 CAGE DISQUE ET MARTEAU
  - 2 AIRES DE LANCER DU POIDS + 1 AIRE DE LANCER DE JAVELOT
  - HAIES DE COMPÉTITION AUX NORMES IAAF
  - STARTING BLOCKS DE COMPÉTITION
- MISE À DISPOSITION DU PETIT MATÉRIEL ET DES ENGINES DE LANCER NOTAMMENT (À VOIR APRÈS ACCORD DU CLUB LOCAL)

CE STAGE EST OUVERT AUX CATÉGORIES « CADET À VÉTÉRAN ».

IL A POUR BUT DE CONSOLIDER LES LIENS ENTRE LES ATHLÈTES AVANT LES INTERCLUBS MAIS AUSSI DE PERMETTRE AUX STAGIAIRES D'EFFECTUER DES PROGRÈS PAR UNE PRATIQUE MASSÉE DANS LEUR

DISCIPLINE SOIT AU MOINS UN ENTRAÎNEMENT PAR JOUR. IL VA DE SOI QU'IL FAUT VENIR À CE STAGE EN BONNE CONDITION PHYSIQUE ET RESPECTER LES TEMPS DE RÉCUPÉRATION POUR QUE CE STAGE AIT LES EFFETS ESCOMPTÉS.

LE NOMBRE DE PLACES POSSIBLE EST DE 53 (DONT 5 PERSONNES POUR L'ENCADREMENT).

LE PRIX DE REVIENT DE CE STAGE EST DE 350 EUROS PAR PERSONNE. DANS CES 350 EUROS SONT COMPRIS LA PENSION COMPLÈTE, HÉBERGEMENT, LE TRANSPORT ET LA LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES.

UN BUS EST PRÉVU POUR LE DÉPLACEMENT COLLECTIF.

SUR DÉCISION DU COMITÉ DIRECTEUR DU LUNDI 1<sup>ER</sup> MARS, LE COÛT POUR CHAQUE ATHLÈTE SERA DE 160€.

LA RÉPONSE EST À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AU CLUB AVANT LE 22 MARS 2010 AVEC 3 CHÈQUES (2 DE 50€ ET 1 DE 60€ + LE CHÈQUE DE CAUTION DE 190€). (AUCUNE RÉSERVATION NE POURRA ÊTRE VALIDÉE SANS LES CHÈQUES)

LES RÉSERVATIONS SE FERONT EN PRIORITÉ PAR ORDRE D'ARRIVÉE DES RÉPONSES (DÉPÊCHEZ-VOUS DONC SI VOUS VOULEZ ÊTRE DU VOYAGE !).

L'ENGAISSEMENT DES CHÈQUES S'EFFECTUERA SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

- ✓ 1<sup>ER</sup> CHÈQUE : DÉBUT AVRIL 2010
- ✓ 2<sup>ÈME</sup> CHÈQUE : DÉBUT MAI 2010
- ✓ 3<sup>ÈME</sup> CHÈQUE : DÉBUT JUIN 2010

EN CAS DE RÉTRACTATION, SANS MOTIFS SÉRIEUX, LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU STAGIAIRE SERA ENGAISSÉE SAUF SI SA PLACE PEUT ÊTRE ATTRIBUÉE À UN AUTRE LICENCIÉ. EN CAS DE LITIGE, LE COMITÉ DIRECTEUR SERA SEUL HABILITÉ À DÉCIDER.

DANS L'ATTENTE DE RECEVOIR TON INSCRIPTION, REÇOIS, CHER(E) ATHLÈTE, NOS SALUTATIONS SPORTIVES;

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS, CONTACTEZ FRANCK CLOTET :

BUREAU : 02.31.84.45.31

PORTABLE : 06.62.41.05.50

**FEUILLE D'INSCRIPTION**  
**A RETOURNER AVANT LE 22 MARS 2010**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : 14 \_ \_ \_ VILLE : .....

TEL: 02.31. \_ \_ \_ PORTABLE: 06 \_ \_ \_

(POUR LES MINEURS PORTABLE DES PARENTS : \_ \_ \_ \_ \_ )

**AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)**

JE SOUSSIGNÉ(E) .....REPRÉSENTANT(E) LÉGAL(E)

DE L'ENFANT : .....

AUTORISE SA PARTICIPATION AU STAGE DE L'USO MONDEVILLE ATHLÉTISME  
QUI AURA LIEU DU 10 AU 17 AVRIL 2010.

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE : .....

DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS D'ORGANISATION DU SÉJOUR, DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET :

- 1) AUTORISE LE OU LES RESPONSABLES DU STAGE À PRENDRE LE CAS ÉCHÉANT TOUTES LES MESURES (TRAITEMENTS MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX, HOSPITALISATION, INTERVENTIONS CHIRURGICALES) RENDUES NÉCESSAIRES PAR L'ÉTAT DE L'ENFANT (2).
- 2) AUTORISE MON ENFANT À PRATIQUER TOUTES LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AU COURS DU STAGE.
- 3) AUTORISE UN DES MEMBRES DE L'ENCADREMENT À TRANSPORTER MON ENFANT DANS SON VÉHICULE PERSONNEL EN CAS DE NÉCESSITÉ
- 4) AUTORISE MON ENFANT À SORTIR EN DEHORS DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES PAR LE RESPONSABLE DU STAGE (EX : COMMERCE LOCAUX,...) : OUI ? NON ?(\*)
- 5) DÉCLARE PRENDRE À MA CHARGE TOUTES LES DÉGRADATIONS QU'IL POURRAIT ÉVENTUELLEMENT COMMETTRE.
- 6) M'ENGAGE À VENIR CHERCHER MON ENFANT EN CAS D'EXCLUSION POUR NON RESPECT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

FAIT À .....  
LE .....

**SIGNATURE :**

**\*RAYER LA MENTION INUTILE**

*(2) EN CAS DE CONTRE INDICATION MÉDICALE, PRIÈRE DE NOUS EN INFORMER.*